

UN MOUVEMENT CONTRE LES FEMMES

PARTIES PRÉCÉDENTES :

I

LES ANALYSES FÉMINISTES
ET LEUR RÉCEPTION
PAR LES HOMMES

II

LE MOUVEMENT MASCULINISTE QUÉBÉCOIS,
SES MYTHES ET SES OBJECTIFS



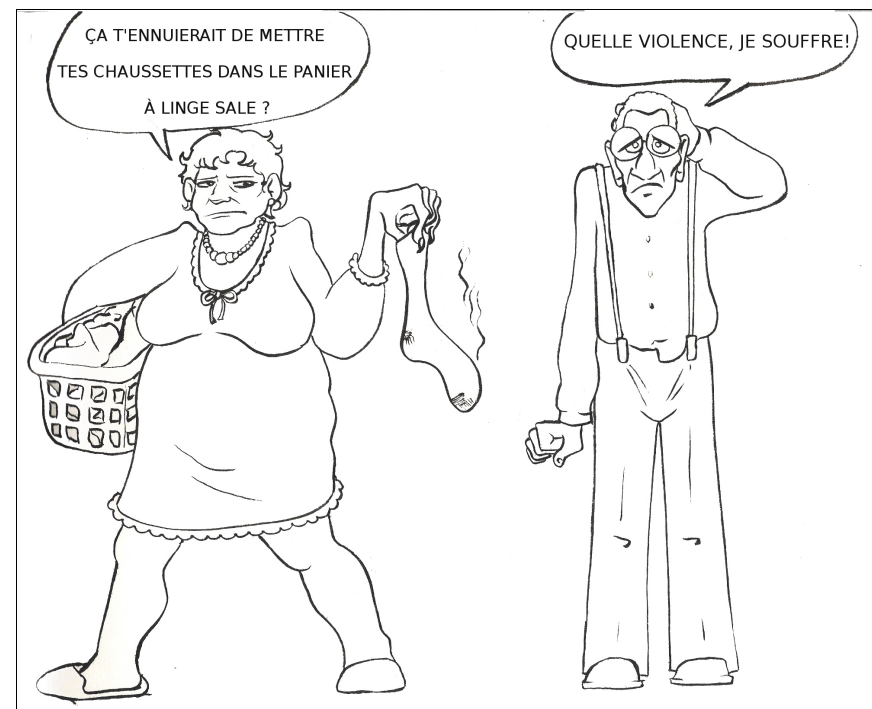
IDENTIFIER ET COMBATTRE
LE MASCULINISME

PARTIE III/III

UN GRAND **M**ERCI
A TOUTES LES PERSONNES
QUI ONT PRIS DE LEUR TEMPS
POUR PARTICIPER
À LA RÉALISATION DE CETTE BROCHURE.

*Cette brochure ne respectera pas certaines règles d'orthographe,
par exemple:*
_ les noms de pays ont perdu leur majuscule (sauf dans les citations)
_ le neutre est présenté sous cette forme : unE étudiantE

Brochure éditée à l'hiver 2010.



***Vous pouvez retrouver cette brochure sur**
<http://lgbti.un-e.org/spip.php?article46>
ainsi que sur d'autres sites sur la Toile.*

 Copyleft. Photocopie et diffusion encouragées. Cette brochure a été entièrement faite à partir du libre : Openoffice et Gimp côté logiciels [Ubuntu](#) côté système d'exploitation 

Maryse Jaspard et l'équipe Enveff (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France), « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », Numéro 364 de la revue *Population & sociétés*, Janvier 2001

http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/138 vu le 23 décembre 2009.

Maryse Jaspard, *L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) : Historique et contextes*

<http://www.reseau-terra.eu/IMG/pdf/JASPARD.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Maryse Jaspard et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff*,

<http://idup.univ-paris1.fr/pdf/questionnaireenveff.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Gouvernement du Québec, *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, 1995,

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-807/95-842.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Site Les Mots Sont Importants (« Vivre dans l'omission de cette évidence laisse la voie libre aux plus lourds stéréotypes mieux que ne le ferait la plus efficace censure ») :

www.lmsi.net

Site Nouveau millénaire, Défis libertaires
(« Ce site est consacré à l'idée libertaire »),

<http://1libertaire.free.fr/index.html>

Site Sisyphe, (« Un regard féministe sur le monde ») :

<http://sisyphe.org/>

Léo Thiers-Vidal, « Ça se passe près de chez vous : des filles incestueuses aux mères aliénantes », 2006.

http://sisyphe.org/article.php3?id_article=2265 vu le 23 décembre 2009.

TROISIÈME PARTIE :

LE MASCULINISME AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME : ÉTAT DES LIEUX

SOMMAIRE

	page
Actualité du masculinisme au pays des droits de l'homme	5
Quand le masculinisme passe à la télé	6
1. Les organisations de défense des pères séparés et les « experts »	7
Les revendications des associations de pères	7
Résidence alternée systématique	9
Médiation familiale	10
Le travail de sape des « experts »	11
Hubert Van Gijseghem	11
Paul Bensussan	13
Le vocabulaire des masculinistes	14
Une contre-expertise	15
2. Les rambos médiatiques	16
Alain Soral	16
Eric Zemmour	17
Michel Houellebecq	19
3. Le masculinisme dans les sciences humaines	20
L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) et ses critiques	20
Gérard Neyrand	22
Eric Verdier	24
Daniel Welzer Lang	25
Quelques intellectuelles qui alimentent le masculinisme	30
Elisabeth Badinter	30
Christine Castelain Meunier	32
Conclusion	33
Au-delà d'un mouvement : la partie visible de l'iceberg	33
Comment les hommes peuvent-ils développer des pratiques réellement anti-masculinistes ?	34
Bibliographie	38

Leslie Tutty *Violence à l'égard du mari : vue d'ensemble sur la recherche et les perspectives*, Ottawa, Santé Canada, 1999.

Revues

Types/parôles d'hommes

ARDECOM (Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine)

Revue d'en face, n°9 et 10, Éditions Tierce

Manière de voir n°68, « Femmes rebelles », 2003.

Documents vidéo

Vidéo-conférence de Christine Delphy à l'UQAM intitulée « Le mythe de l'égalité déjà-là », visible à l'adresse :
http://www.teluq.org/webdiffusions/cdelphy_111007.html

Myriam Tonelotto et Marc Hansmann, *In nomine patris. Ce que veulent les mouvements de pères*, La Bascule/NDR, 2005.

En ligne:

Stephanie J.Dallam, « Examen critique des théories et opinions du Dr Richard Gardner en matière de sexualité atypique, de pédophilie et de traitement ». <http://sisyphe.org/IMG/pdf/doc-163.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Yasmin Jiwani, « Enquête sociale générale de 1999 sur la violence conjugale : une analyse », http://www.vancouver.sfu.ca/freda/reports/gss01_f.htm vu le 23 décembre 2009.

Annelise	Maugue	<i>L'identité masculine en crise au tournant du siècle, 1871-1914</i> , Paris, Payot, 2001.
Michael A.	Messner	« The limits of the "sex male role" : an analysis of the men's liberation and men's right movements' discourses », in <i>Gender and Society</i> , vol. 12, n°3, 1998, pp. 255-276.
Corinne	Monnet	« La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », in <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , vol.19, n°1, 1998, pp. 9-34.
Jonathan	Ned Katz	<i>L'invention de l'hétérosexualité</i> , Epel, Les grands classiques de l'érotologie moderne, 2001.
Jacqueline	Phélip	<i>Le Livre noir de la garde alternée</i> , préface de Maurice Berger, m.d., Dunod, Paris, 2006.
Patrizia	Romito	<i>Un silence de mortes, La violence masculine occultée</i> , Editions Syllepse, 2006.
Nicolas Anne	Rousseau Quénart	« Les pères face au système de justice : l'influence des facteurs juridiques sur le niveau de l'engagement paternel à la suite d'un divorce », <i>Revue canadienne de droit familial</i> , 2004, n°21, p.9.
John	Stoltenberg	<i>Refusing to be a man. Essays on sex and justice</i> , Portland, Meridian, 1990.
Danielle Matthieu	St-Laurent Gagné	<i>Surveillance de la mortalité par suicide au Québec : ampleur et évolution du problème de 1981 à 2006</i> , Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008.
Paola	Tabet	<i>La construction sociale de l'inégalité des sexes</i> , Éditions L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme, 1998.
Léo	Thiers-Vidal	<i>Rapports sociaux de sexe et pouvoir. Une comparaison des analyses féministes radicales avec des analyses masculines engagées</i> , Mémoire de D.E.A., Université de Genève, Université de Lausanne, 2001.
Léo	Thiers-Vidal	« De la masculinité à l'anti-masculinisme : Penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », in <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , vol. 21 (3), Paris, Antipodes, 2002, pp. 71-83.
Léo	Thiers-Vidal	<i>De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculine de domination</i> , thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Christine Delphy, École Normale Supérieure – Lettres Sciences Humaines, Lyon, 2007.

ACTUALITÉ DU MASCULINISME AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME

Bien qu'il y soit plus organisé et visible qu'ailleurs, le mouvement masculiniste ne s'est pas seulement développé au Québec et au Canada. Il est également apparu en Europe de l'ouest, en France notamment. Dans l'hexagone, quelques associations, professionnels de la (pédo-)psychiatrie, personnalités médiatiques et chercheurs en sciences humaines diffusent un discours alarmiste sur la « condition masculine » et appuient des mesures législatives qui vont dans leur sens.

Au point qu'en 2002, le Rapporteur de l'ONU, qu'on ne soupçonnera pas ici de parti-pris radical, s'inquiétait des dysfonctionnements de la justice française pour l'insuffisante protection des enfants vis-à-vis des hommes violents et abuseurs sexuels, notamment quand ceux-ci étaient leur père¹.

C'est aussi l'année où les masculinistes ont pesé lourd dans la loi sur la garde partagée qui a octroyé aux juges aux affaires familiales le pouvoir d'imposer une résidence alternée, loi aux effets désastreux pour les enfants et les mères².



1 Pour plus de détails, voir : Hélène Palma et Léo Thiers-Vidal, « Violences intra-familiales sur enfants : le rapporteur de l'ONU en France » <http://sisyphe.org/spip.php?article1772> vu le 25 juin 2009. Martin Dufresne et Hélène Palma, « Autorité parentale conjointe : le retour de la loi du père », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n°2, Lausanne, Éditions Antipodes, 2002, pp. 31-54.

2 Jacqueline Phélip, « Garde partagée ou résidence alternée : l'enfant d'abord » <http://sisyphe.org/spip.php?article1542> vu le 25 juin 2009.

Ironie du sort, pendant que nous étions en train d'écrire cette brochure, les discours masculinistes ont encore eu droit à une tribune publique, et par la « voie royale », un documentaire diffusé sur France 2 s'il vous plaît. Le documentaire en question, *Des hommes en vrai*, de François Chilowicz a été diffusé le 11 juin 2009. Il est aussi resté visible sur le blog du réalisateur hébergé sur france2.fr³.

Le masculinisme dispose d'un espace de parole complaisant dans les médias français, ce qui lui permet de peser de façon disproportionnée dans le débat public. Et la tenue du prochain congrès *Paroles d'hommes* à Paris risque de ne pas améliorer les choses...

Quand le masculinisme passe à la télé

L'avant-projet du film *Des hommes en vrai*⁴ exprime nettement ses visées masculinistes. Tout d'abord l'auteur nous apprend que la « "fibre paternelle" [...] devant un magistrat, ne fait bien souvent pas le poids en regard de la "fibre maternelle". La justice des affaires familiales ferait-elle de la discrimination anti-hommes ? » Plus loin, on apprend que quand des femmes cherchent à éloigner le père de leurs enfants et à divorcer « pour faute », elles ont des raisons « plus ou moins justifiées », fournissent des preuves « avec plus ou moins de flou ».

Autrement dit, l'auteur accuse à mots couverts ces femmes d'avoir des raisons douteuses de demander le divorce « pour faute ». Quand ce ne sont pas carrément des « accusations abusives ». Et hop, de la propagande pour le Syndrome d'Aliénation Parentale sur une chaîne publique :

« Certaines femmes sont animées par un désir de vengeance, qui dissimule éventuellement une pulsion fusionnelle avec l'enfant : il n'était pas un bon mari ni un bon père, il faudra qu'il mérite le droit de voir ses enfants et il paiera pour ces années gâchées auprès de lui ! »

3 <http://blog.france2.fr/deshommesenvrai/index.php/>

4 http://web.mac.com/chilfra/francoischilowicz/films_en_cours_files/UHUV_Avant-Projet.pdf vu le 19 juin 2009.

Susan	Faludi	<i>Backlash, La guerre froide contre les femmes</i> , Éditions des femmes, 1993.
Robin	Fitzgerald	<i>La violence familiale au Canada : un profil statistique</i> , 2000. Ottawa, ON: Statistique Canada, 1999.
Colette	Guillaumin	<i>Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature</i> , Éditions Côté-femmes, 1992.
Monique	Haicault	« La gestion ordinaire de la vie en deux », in <i>Sociologie du travail</i> , n°3, pp. 268-276, 1984.
Helena	Hirata et alii	<i>Dictionnaire critique du féminisme</i> , PUF, coll. Politique d'aujourd'hui, 2000.
Maryse	Jaspard et alii	<i>Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale</i> , La Documentation française, Collection "Droits des Femmes", Paris, 2003.
Holly	Johnson	<i>Dangerous Domains : Violence Against Women in Canada</i> . Scarborough, ON: Nelson Canada, 1996.
Renée Evelyne	Joyal Lapierre-Adamcyk et coll.	<i>Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents</i> , Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2003.
David	Kahane	« Male feminism as oxymoron », in Tom Digby (dir.), <i>Men doing feminism</i> , London, Routledge, 1998, pp. 213-236.
Rebecca	Kong	« Harcèlement criminel », <i>Juristat</i> , 16, 6. Centre canadien de la statistique juridique. Ottawa, ON : Statistique Canada, 1996.
Gérard	Lecha	<i>Réflexions au masculin sur la très édifiante histoire de Marie-Andrée Marion, femme violée...</i> , Éditions Vrac, Paris, 1981.
Michèle	Le Doeuff	<i>L'étude et le rouet. 1. Des femmes, de la philosophie</i> , 1989, Le Seuil.
Georges Nadine	Falconnet Lefaucheur	<i>La fabrication des mâles</i> , Éditions du Seuil (coll. Points/Actuels), 1975.
Daisy	Locke	« Homicides familiaux ». <i>La violence familiale au Canada : un profil statistique</i> , 2000, pp. 43-51. Ottawa, ON: Statistique Canada, 2000.
Margaret	Maruani	<i>Travail et emploi des femmes</i> , La découverte (col. Repères), 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- | | | |
|-----------------------|--------------------------|--|
| Françoise | Battagliola | <i>Histoire du travail des femmes</i> , La Découverte, 2008 (1ère édition : 2000). |
| Lucie | Bélanger | <i>Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes : analyse sur quelques statistiques concernant la violence conjugale</i> , Québec, Conseil du statut de la femme, 2005. |
| Mélissa Francis | Blais Dupuis-Déri (dir.) | <i>Le mouvement masculiniste au Québec, L'antiféminisme démasqué</i> , Montréal, Editions du Remue-Ménage, 2008. |
| Pierrette Jean-Claude | Bouchard St-Amant | « La non-mixité à l'école : quels enjeux ? », <i>Options CSQ</i> no 22, pp. 179-191, 2003. |
| Marie-France | Charron | <i>Le suicide au Québec : analyse statistique</i> , Québec, Gouvernement du Québec, 1983. |
| Huguette Anne-Marie | Dagenais Devreux | « Les hommes, les rapports de genre et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté », in <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , 19, n°2-3-4, pp. 1-22. |
| Christine | Delphy | <i>L'ennemi principal, tome 1 : L'économie politique du patriarcat</i> , Editions Syllepse (coll. Nouvelles Questions Féministes), 1998. |
| Anne-Marie | Devreux | <i>Les appelés volontaires du service long. Trajectoires, représentations et pratiques</i> , Paris, CSU, 1991. |
| Martin | Dufresne | « Masculinisme et criminalité sexiste », in <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , vol. 19, n°2-3-4, Paris, 1998 & <i>Recherches Féministes</i> , vol. 11, n°2, Québec, Université de Laval, 1998, pp. 126-133. |
| Martin Hélène | Dufresne Palma | « Autorité parentale conjointe : le retour de la loi du père », in <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , vol. 21, n°2, Lausanne, Éditions Antipodes, 2002, pp. 31-54. |
| Francis | Dupuis-Déri | « Féminisme au masculin et contre-attaque "masculiniste" au Québec », in <i>Mouvements</i> , n°31, Paris, La Découverte, 2004, pp. 70-74. |
| Pascal | Duret | <i>Les jeunes et l'identité masculine</i> , Paris, PUF, (coll. Sociologie d'aujourd'hui), 1999. |

Sur la page de fr2.fr présentant le film⁵, parmi les liens proposés, on retrouve toute la clique : le réseau hommes et Guy Corneau, plusieurs sites de pères séparés/divorcés masculinistes (ACALPA, justice papa, les papas=les mamans, fédération des mouvements de la condition paternelle, SOS Papa) et le site la-cause-des-hommes.com qui se dit « hoministe » mais forme un véritable condensé de masculinisme⁶.

5 <http://blog.france2.fr/deshommesenvrai/index.php/2009/05/22/123004-presentation> vu le 19 juin 2009.

6 Voir notamment le *Manifeste hoministe* corédigé par Yvon Dallaire, <http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?> article vu le 19 juin 2009.

I. LES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES PÈRES SÉPARÉS ET LES « EXPERTS »

En première ligne de ce retour-de-bâton antiféministe en France, depuis les années 1980, il y a les organisations de défense des pères divorcés (et de façon générale, des pères séparés, du fait de l'essor des naissances hors-mariage).

La plus importante et la plus active association de pères séparés est SOS Papa. Créée en 1990, implantée à Paris et dans d'autres villes – elle compte 37 délégations – l'association revendique 14 000 adhérents et a un budget de 100 000 euros par an. Depuis 2005, SOS Papa est membre de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ce qui lui donne une visibilité et un financement plus grand qu'auparavant, ainsi qu'une légitimité à l'égard des institutions étatiques.

Les Papas = les Mamans, Le Mouvement de la Condition Paternelle, le Nouveau Mouvement de la Condition Paternelle, et SOS Divorce constituent également le paysage masculiniste. Les activités de ces associations sont les suivantes : l'écoute et le conseil de pères en situation de séparation, de procédures de divorce ; la participation à des rencontres, colloques ; l'organisation de stages de « formation » pour les militants ; la médiatisation de la situation de ces pères ; les pressions auprès des éluEs, des députéEs, et la participation à des groupes de travail pour l'élaboration de projets de loi. Que ce soit au niveau individuel – en direction de pères – ou bien institutionnel, ces associations campent sur les privilèges de la domination masculine : ne rien laisser à leurs ex-conjointes, réduire autant que possible les droits des mères.

Les revendications des associations de pères

Au cœur des revendications des associations de pères séparés, il y a la garde des enfants⁷ et les frais qu'impliquent cette prise en charge, à savoir la pension alimentaire. Mettant en avant dans son discours la défense de l'intérêt de l'enfant – basée sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant de 1989 – c'est-à-dire, pour eux, l'intérêt de l'enfant à conserver un lien avec ses deux parents, ces militants retournent la rhétorique féministe⁸ pour affirmer que les

7 À noter que le terme « garde » est abandonnée dans les textes de loi à partir de 1987 au profit des termes « résidence » et « hébergement ».

8 Notamment avec l'usage de l'idée de *sexisme anti-homme*, profondément absurde dans nos sociétés patriarcales.



➤ ... pour modifier nos pratiques individuelles et collectives

Ce panorama très rapide des points qui nous ont paru essentiels pour que les hommes puissent développer des pratiques anti-masculinistes ne serait pas complet sans aborder la nécessité de se responsabiliser. Il est évident que les actes oppressants que nous produisons ne se résorberont pas tous seuls, ni par l'effet magique d'une théorie, fusse-t-elle radicale.

Dénoncer les comportements sexistes d'autres hommes est souvent plus facile, valorisant pour un homme que reconnaître ses propres pratiques d'oppression et d'exploitation des femmes. Il nous semble qu'une pratique réellement anti-masculiniste consiste à faire face à nos responsabilités lorsque des personnes subissant nos actes les critiquent, et plus généralement à leur rendre compte de nos pratiques masculinistes.

Enfin, au niveau collectif, il nous paraît important de sortir du déni entourant nos pratiques de pouvoir, grandes ou petites. D'apprendre à les déceler dans un groupe, de créer des espaces de discussion pour parler du fonctionnement collectif, sans attendre qu'un acte particulièrement grave se produise. De quitter cette solidarité masculine qui entretient l'existence du patriarcat, qui en interdit la remise en cause.

enfants et les pères souffriraient d'un système judiciaire injuste et de mères toutes-puissantes et manipulatrices.

Leurs principales revendications sont les suivantes :

- la reconnaissance de l'autorité parentale conjointe en cas de séparation ;
- l'annulation des pensions alimentaires dues à la mère ;
- la mise en place de la résidence alternée (par défaut, ou systématique) ;
- l'imposition de la médiation familiale pour résoudre les « conflits » entre le père et la mère ;
- la reconnaissance par les instances médicales et judiciaires du Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP).

Certaines d'entre elles ont abouti totalement, d'autres le sont en partie. Ainsi, le 22 juillet 1987, l'autorité parentale conjointe en cas de divorce a été instaurée, quel que soit le mode de résidence, quelle que soit l'implication réelle des pères dans la prise en charge de leurs enfants.

Résidence alternée systématique

Autre victoire des associations de pères, grâce notamment à la pression de SOS Papa, la loi sur la résidence alternée est instaurée le 4 mars 2002, ce qui permet aux Juges aux Affaires Familiales (JAF) d'imposer ce mode de résidence, même en cas de conflit, même si celui-ci est lié à des violences masculines : les JAF ne prennent pas en compte ces violences, sauf si celles-ci ont été au préalable reconnues par un autre juge (lors d'une procédure pénale)⁹. La dernière victoire de ces masculinistes est donc l'instauration dans la loi française du dispositif de résidence alternée. Revendication majeure de ces groupes, sa mise en place induit plusieurs conséquences qui ne sont pas encore toutes appliquées mais risquent de le devenir. Encore aujourd'hui les masculinistes font pression pour que la résidence alternée devienne le mode de résidence par défaut lors d'une séparation. Richard Maillé et Jean-Pierre Decool, députés UMP, ont élaboré début 2009 une proposition de loi qui allait dans ce sens...

⁹ Lire pour plus de détail : Martin Dufresne et Hélène Palma, « Autorité parentale conjointe : le retour de la loi du père », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n°2, Lausanne, Editions Antipodes, 2002, pp. 31-54.

Ainsi, les conséquences de la résidence alternée pour les femmes sont : une mobilité géographique réduite, donc un frein à toute mutation/promotion professionnelle ou pour occuper un emploi dans un autre lieu ; et une impossibilité de protéger les enfants en cas de violence du conjoint, car si la mère décide de déménager et de partir avec ses enfants, elle tombe sous le coup de la loi, coupable d'« enlèvement et séquestration ».

Médiation familiale

La médiation familiale, dans les cas de séparation conjugale, peut être définie comme un processus de négociation entre deux parents en matière de biens, de ressources, et de résidence des enfants. Mais, sous couvert de pacification des relations entre le père et la mère, d'instauration d'un dialogue afin de trouver des solutions à un conflit¹⁰, c'est surtout un pernicieux moyen pour les hommes de conserver un contrôle et d'exercer une pression sur leur compagne actuelle ou passée. Le fait même que ce soient des associations de pères européens qui aient milité pour l'instauration de ce processus en cas de séparation, en organisant le premier congrès européen sur la médiation familiale en 1988, montre bien qu'ils y voient des intérêts pour les pères, en particulier matériels.

En outre, tout refus de la part de la mère, au vu de la définition et de la représentation positive qui entoure la médiation familiale (vue comme une « ouverture », le chemin de la paix), ne peut être perçu que comme un signe de fermeture, d'hostilité, et la mère devient logiquement la responsable du conflit entre les deux parents. D'autre part, l'entrée dans un processus de médiation familiale est un moyen pour faire baisser la garde des mères, en faisant croire que les deux parents sont des égaux. Or, au niveau des revenus, les statistiques démontrent toujours une persistance des inégalités entre hommes et femmes au détriment des secondes, à poste et expérience équivalent. L'écart se creuse même avec la naissance d'enfants, puisqu'elles sont nombreuses à réduire leur temps de travail voire à mettre un terme à leur emploi¹¹.

¹⁰ Et plus largement, sous couvert de contrat social – sexuel et parental – donc de « libre choix » des un-e-s et des autres, comme si nous étions déconnectées de positions sociales inégalitaires.

¹¹ Données 2006 du Ministère du Travail,
source : http://www.inegalites.fr/spip.php?article972&id_mot=104

> En reconnaissant la particularité de notre point de vue

Ce que nous pensons et ce que nous faisons est en rapport direct avec une norme globale et dominante du patriarcat et de l'hétérosexualité, pensée comme « normale », « naturelle » ou « évidente ». Notre point de vue est toujours situé, issu de rapports sociaux. Il nous semble important de ne pas penser ses opinions de manière abstraite et de prendre le temps de s'interroger : d'où je parle ? En quoi ma position de dominant me fait connaître, voir et croire certaines choses, et pas d'autres ?

Si nous prenons la mesure de notre position spécifique de dominant dans les rapports de genre, position que révèlent les écrits des féministes matérialistes, radicales et lesbiennes, il en découle deux conséquences qui nous paraissent essentielles.

Tout d'abord, notre connaissance du vécu des femmes de la domination masculine ne peut être qu'extérieure ; par contre, nous avons une connaissance de l'intérieur de l'apprentissage et de la pratique de cette domination. Par exemple, nous ne savons pas concrètement l'angoisse que peut ressentir une femme de sortir seule la nuit tombée, en ville. Nous pouvons la comprendre, mais pas l'éprouver.

Ensuite, différents écrits de féministes ont mis en évidence le fait que l'apprentissage et la pratique de la domination que subissent les femmes se fonde aussi sur les violences homophobes et l'infériorisation des discours et actes qui ne sont pas hétéro-masculins, lesbiens en particulier. S'opposer à ces normes, discours et actes de domination hétéropatriarcaux peut alors passer par le fait de mettre en doute son ressenti.

> En portant un regard critique sur soi...

Puisque nous sommes conscients que nous avons notre part de responsabilité sur la pérennité du patriarcat, nous pensons avoir des précautions à prendre au quotidien, une attention à porter sur notre comportement pour ne pas produire des comportements oppressants vis-à-vis des femmes.

Même si nous pensons et voulons être des soutiens aux luttes féministes, cela ne signifie pas que nous sommes du côté des « gentils ». Par ailleurs, même si militer aux côtés de féministes semble évident à certains, ça n'est en réalité pas le cas, du fait de notre position : d'abord, il nous semble logique que ces militantes le souhaitent ; également il nous semblerait antiféministe qu'un homme oriente ou prenne des décisions importantes dans un cadre féministe mixte.

Cette définition plus large du masculinisme nous invite à ne pas faire du mouvement masculiniste une cible unique. De la même façon que l'antifascisme ne peut pas se contenter de s'opposer à l'extrême droite organisée, il serait facile et mensonger de considérer le mouvement masculiniste comme la seule force antiféministe et misogyne à combattre.

Il est important de considérer que chaque homme a des intérêts qui le relient à ce mouvement, c'est ce qui fait la force et le pouvoir de séduction du discours masculiniste pour les hommes. La masculinité est construite sur un masculinisme intériorisé, c'est-à-dire intégré en soi, dans son comportement et ses pensées. C'est un mélange de sexisme (« ne surtout pas ressembler aux femmes »), d'ignorance du vécu des femmes, de fidélité au clan des hommes, d'égoïsme masculin...

Comment les hommes peuvent-ils se positionner et agir de façon anti-masculiniste ?

Combattre le masculinisme, c'est aussi, pour nous⁷⁵ qui faisons partie de la classe des hommes, combattre notre propre masculinité et une vision du monde centrée sur nos intérêts d'hommes. L'apport des analyses féministes est incontournable et reste le meilleur moyen pour éviter que se développe une réaction idéologique masculiniste, même sous l'appellation « proféminisme » ou « anti-masculinisme ». Il s'agit aussi d'éviter de tirer de nouveaux bénéfices de notre engagement, ce qui implique de ne pas soutenir de façon ostentatoire les luttes féministes, mais plutôt de s'interroger sur nos pratiques individuelles et collectives.

➤ En partant des acquis du féminisme matérialiste

Faisant partie de la classe des hommes, nous ne dénisons pas le fait que notre position est liée au travail extorqué aux femmes par les hommes, et que la classe des hommes a des intérêts à maintenir cette exploitation. Notre position dans la classe de sexe dominante nous donne plus de pouvoir, de marges de liberté, de droits et de privilèges que les femmes car, que nous le voulions ou pas, nous tirons bénéfice individuellement et collectivement du travail des femmes. Notre qualité de vie s'en trouve ainsi améliorée.

⁷⁵ Ce « nous » inclut les auteurs de cette brochure et tous les lecteurs hommes.

Le travail de sape des « experts »

Depuis les années 1990, des « experts-psychologues/psychiatres » s'insèrent dans la formation auprès de professionnels du secteur judiciaire, médical et social, et sont même sollicités par des tribunaux pour donner des avis auprès des juges en matière de pédo-criminalité (violences sexuelles sur mineurEs, incestes). Dans tous ces lieux de pouvoir et de contrôle social, ces « experts » tentent de renverser le rapport accusateur-trice/accusé : ils mettent en doute la parole de la victime¹².

Le Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP), déjà vu en p.24 de la partie II/III consacrée au mouvement masculiniste québécois, joue un rôle redoutable. Ce « concept » a marqué des points depuis l'affaire d'Outreau. En effet, des voix se sont par la suite élevées pour remettre en cause de façon systématique les accusations d'abus sexuels émises par des enfants, prolongeant dans le domaine de la pédo-criminalité la croyance que, désormais, les enfants auraient le pouvoir sur les adultes, que ces derniers seraient aujourd'hui à la merci d'une fausse accusation de la part d'un enfant.

Parmi ces experts, deux noms ressortent particulièrement.

Hubert Van Gijseghem

Dans un texte consacré en particulier à Hubert Van Gijseghem et publié en 2004¹³, Léo Thiers-Vidal le présente ainsi : « Professeur à l'université de Montréal, il est également expert judiciaire et intervient dans la formation de magistrats, de psychologues, de policiers, de gendarmes et de travailleurs sociaux dans différents pays. En France, où il est entre autre conférencier à l'Ecole Nationale de la Magistrature, un récent rapport du Ministère de la Justice recommandait qu'une méthodologie introduite par Van Gijseghem soit utilisée par les policiers accueillant la parole d'enfants victimes de violences. En Belgique, en pleine affaire Dutroux, des gendarmes ont été formés par ce même Van Gijseghem en matière d'écoute et de recueil de témoignages de victimes de violences. En Suisse, il est intervenu dans la formation de

¹² Voir notamment : Léo Thiers-Vidal, « Humanisme, pédocriminalité et résistance masculiniste », 2004. Source :

http://sosfemmes.com/infos/infos_archive30_humanisme_pedocriminalite.htm et http://sisyphe.org/article.php3?id_article=1364, Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2006.

¹³ Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2004.

magistrats et de policiers du Canton de Tessin et auprès des policiers du Canton de Neuchâtel. » Il est l'auteur de deux livres : *L'enfant mis à nu. L'allégation d'abus sexuel : la recherche de la vérité* et de *Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel*.¹⁴ Promoteur du « concept » de Syndrome d'Aliénation Parentale, cet expert défend l'idée d'une prise de pouvoir des enfants sur leurs parents et plus généralement sur tous les adultes. À terme, ces enfants victimes de SAP seraient selon lui un danger potentiel pour la société et son ordre. Ainsi il déclare, selon Léo Thiers-Vidal :

« Et ce que nous voyons chez les victimes d'aliénation parentale, c'est que l'enfant – une fois devenu adolescent – prend le pouvoir, non seulement sur le parent assassiné [sic] mais également sur le parent aimé... car on a toujours respecté son choix, on lui a donné raison, on n'est pas intervenu... donc l'enfant a, pas seulement de façon virtuelle mais également de toutes les façons... pris le pouvoir. Et cela aura des conséquences sur la façon dont il grandira, dont il deviendra adulte. Il aura probablement du mal avec l'autorité, et souvent avec la loi. »

Sans ambiguïté, Hubert Van Gijseghem défend l'intérêt des pères de famille dans les situations de séparation conjugale, en les présentant comme étant « la » référence parentale :

« Les hommes étaient, en tout cas ils le pensaient, d'aussi bons fournisseurs de soins que les femmes. La justice les a suivis, car rapidement dans les années '70, la justice a dit : "Oui, nous pouvons entendre cela qu'un homme est aussi un bon maternel, un bon gardien" et là, les experts sont intervenus, et les experts devaient répondre aux questions formulées par la justice "Qui est le parent psychologique ?", "Qui était jusqu'à là le meilleur gardien ?"... et de plus en plus on est arrivé au constat que le père était le meilleur gardien [sic], donc, voilà, le meilleur intérêt de l'enfant. »

Dans un autre texte, Léo Thiers-Vidal précise : « Selon Pierre Lassus, psychanalyste et directeur général de l'Union Française pour le Sauvetage des Enfants, "les considérations [de H. Van Gijseghem] mettent gravement en cause les acquis récents, fragiles et précaires, en matière de prévention des abus sexuels et du soin des enfants victimes." »¹⁵

14 Parus respectivement en 1992 et 1999 aux Éditions du Méridien (Montréal).

15 Léo Thiers-Vidal, « Ça se passe près de chez vous : des filles incestueuses aux mères aliénantes », <http://sisyphe.org/spip.php?article2265> vu 20 juin 2009.

CONCLUSION

À partir des analyses féministes radicales, d'une revue des positionnements des hommes interpellés par le féminisme et des mythes masculinistes, nous avons pu faire un état des lieux de ce à quoi peut ressembler le masculinisme. C'est une idéologie antiféministe et misogyne selon laquelle les sociétés occidentales seraient à la merci des femmes, croyance basée sur le mythe d'une « crise des hommes et du masculin » ; c'est également un mouvement d'hommes organisés qui se battent pour les « droits des hommes » et pour faire reculer ceux des femmes, et qui n'hésitent pas à faire preuve de violence pour arriver à leurs fins.

Au-delà d'un mouvement : la partie visible de l'iceberg

Ce que le mouvement masculiniste montre de façon caricaturale, mais réellement dangereuse, c'est l'existence de rapports antagonistes entre hommes et femmes, la défense de la part des hommes, tant dans leurs discours que dans leurs pratiques, de la qualité de vie des hommes, prenant le pas sur celle des femmes. Il cristallise et rend visible une idéologie patriarcale globale, à prétention universelle (à l'instar des Droits de l'Homme), mais aussi l'existence, la défense et la reproduction de la classe des hommes.

Ce constat, ancré sur les conditions matérielles d'existence et le poids d'un système idéologique, a amené Léo Thiers-Vidal à définir le masculinisme de cette façon :

J'entends par "masculinisme" l'idéologie politique gouvernante, structurant la société de telle façon que deux classes sociales sont produites : les hommes et les femmes. La classe sociale des hommes se fonde sur l'oppression des femmes, source d'une qualité de vie améliorée.

*J'entends par "masculinité" un nombre de pratiques - produisant une façon d'être au monde et une vision du monde - structurées par le masculinisme, fondées sur et rendant possible l'oppression des femmes. J'entends par "hommes" les acteurs sociaux produits par le masculinisme, dont le trait commun est constitué par l'action oppressive envers les femmes.*⁷⁴

74 Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2002, p. 71.

Christine Castelain Meunier

Christine Castelain Meunier est sociologue au CNRS et enseigne à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). Elle travaille sur la paternité, la famille, les changements chez les hommes et a participé au congrès Paroles d'hommes 2008 avec une intervention intitulée *Les métamorphoses du masculin*. Elle a signé la pétition d'Eric Verdier.

Ces actes en faveur des masculinistes, ainsi que ses propos favorables aux associations de pères séparés en font une « compagne de route » de longue date.⁷² Sa proximité avec ces associations peut se constater facilement : ses ouvrages sont cités, utilisés comme références dans de nombreux sites masculinistes, particulièrement ceux des pères séparés.

Et pour cause : ses livres⁷³ sont remplis de compassion à l'égard des pères, des hommes, et accusent souvent les mères de ne pas laisser la place aux hommes auprès des enfants, reprenant là une vieille rengaine masculiniste. Elle fait partie de ces sociologues qui, à force d'insister sur les changements récents chez les hommes, en oublient le patriarcat toujours en place, ou minimisent les inégalités entre femmes et hommes.

72 En 1992, elle publiait *Cramponnez vous les pères ! Les hommes face à leurs femmes et à leurs enfants*, Paris, Albin Michel.

73 Citons notamment : Christine Castelain Meunier, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005 et Christine Castelain Meunier, *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

Paul Bensussan

Expert psychiatre auprès de la Cour d'appel de Versailles depuis 1996, agrée par la Cour de cassation depuis 2007, il propage auprès de ses pairs et des médias des idées dangereuses pour les enfants, comme celles de fausses allégations d'abus sexuels, de dictature de l'émotion, et d'aliénation parentale¹⁶. Il est notamment l'auteur de deux ouvrages aux titres pour le moins explicites : *Inceste, le piège du soupçon*, et *La dictature de l'émotion, La protection de l'enfance et ses dérives*.¹⁷ Paul Bensussan fait par ailleurs référence aux écrits de Hubert Van Gijsegheem pour parler de sa méthodologie auprès des enfants.

Ce n'est sans doute pas un hasard si le second ouvrage est cité lors du procès en première instance dans l'affaire d'Outreau. L'idée essentielle que colporte ce livre est que dans les cas où des enfants déclarent avoir été victimes d'abus sexuels, leur parole est « sacralisée », qu'elle seule suffit à faire condamner une personne adulte. Selon Paul Bensussan, cette idée ne s'applique pas seulement en cas d'affaires de pédo-criminalité, mais aussi dans les séparations parentales conflictuelles, ce qui le fait citer par des associations de pères séparés comme une caution pour leur lutte.

Cet expert a insisté à nouveau sur cette idée de « sacralisation » de la parole des enfants lors de son audition en avril 2006 par la Commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements dans l'affaire d'Outreau. Il désignait également les associations de défense de victimes comme exerçant une influence néfaste lors de ce genre d'affaire. Par ailleurs, il soutient la théorie du SAP : son interview pour l'association ACALPA (Association contre l'aliénation parentale pour le maintien du lien familial) éclaire sa position¹⁸. Des recommandations faites par cet expert ont été reprises dans le rapport remis à la Garde des Sceaux en juin 2006.

16 Notamment en répondant à une interview parue dans Libération le 17 mai 2004 et en écrivant dans ce même journal la même année dans la rubrique « Rebond » (Jacques Barillon et Paul Bensussan, « Au-delà d'Outreau », Libération, 1er juin 2004, p.36).

17 Publiés aux éditions Belfond, le premier est paru en 1999. Le second, écrit avec Florence Rault, est paru en 2002.

18 Voir le site <http://www.acalpa.org/> à la rubrique « nos invités ».

Le vocabulaire des masculinistes

Le discours masculiniste construit par le mouvement des pères séparés cherche à influencer de façon réactionnaire nos façons de penser les rapports femmes-hommes. Ces militants utilisent un vocabulaire spécifique qui fait des pères des victimes de leurs ex-compagnes et d'une machine judiciaire, et qui fait également d'eux des défenseurs de l'égalité entre hommes et femmes.

Voici les principaux termes qu'ils emploient :

- **la résidence paritaire** : encore mieux que l'expression de « résidence alternée », celle-ci, très employée par les associations de pères, fait évidemment référence à l'idée de parité entre hommes et femmes et à la loi du 6 juin 2000¹⁹, et donc à celle d'égalité dans le partage de la résidence des enfants. Un exemple : « Une des voies essentielles pour améliorer les choses, c'est la résidence paritaire, à savoir simultanément : l'hébergement de l'enfant à mi-temps chez chacun de ses deux parents, la reconnaissance légale et administrative de cette double résidence »²⁰;
- **mère aliénante/enfant aliéné** : terme employé dans la théorie du SAP ;
- **rapt/kidnapping d'enfant** : c'est ainsi qu'est nommé, par ces militants, le fait que des mères ne remettent pas l'enfant à leur père lorsqu'un changement de résidence est prévu, parce que ce père est responsable de violences à l'égard de l'enfant, par exemple. L'usage de mots aussi forts attribués traditionnellement aux faits divers, à l'enlèvement d'un mineur par une personne adulte inconnue a bien pour but de rendre *a priori* victimes à la fois l'enfant et le père, et coupable la mère, quelles que soient ses raisons de ne pas conduire l'enfant chez son père... fussent-elles légitimes.



Dans *Fausse route*⁷⁰, une dizaine d'années plus tard, elle fait le procès du féminisme, dénigre l'enquête Enveff⁷¹ mesurant plus finement qu'auparavant les violences faites aux femmes, défend le SAP (« celles qui accusent à tort le père d'abus sexuels [sur l'enfant] pour mieux leur en ôter la garde », p. 113), critique p.31 la loi de 2002 sur le harcèlement sexuel qui étendait sa définition aux rapports entre collègues : « n'aurait-il pas mieux valu encourager les femmes (et les hommes) à se défendre elles-mêmes plutôt que de les considérer comme des êtres sans défense ? »... Une bonne partie des mythes masculinistes se retrouve dans ce seul essai, qui marque pour beaucoup sa rupture, quoi que l'auteure en dise, avec le féminisme.

¹⁹ Cette loi doit favoriser l'égal accès aux femmes et aux hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

²⁰ http://www.fmcp.org/resi_par/residpar.htm

⁷⁰ Elisabeth Badinter, *Fausse route*, Odile Jacob, Paris, 2003.

⁷¹ *Fausse route*, déjà cité, pp. 32-37.

Quelques intellectuelles qui alimentent le masculinisme

Outre Marcela Iacub, citée précédemment, deux autres intellectuelles ressortent par leurs écrits particulièrement antiféministes. Ce serait un non-sens de dire que ces femmes sont masculinistes puisque le masculinisme est avant tout un mouvement mené par des hommes défendant leurs intérêts.

La question de qualifier certaines des prises de position de ces femmes comme *pro-masculinistes* et le fait d'en parler ici ont d'ailleurs été débattu entre les auteurs. Nous avons jugé pertinent d'en référer ici car certains de leurs ouvrages sont fréquemment cités sur les sites masculinistes.

Elisabeth Badinter

Elisabeth Badinter est agrégée de philosophie, aujourd'hui maître de conférence à l'Ecole polytechnique. Elle est une des trois filles du publicitaire Marcel Bleustein-Blanchet, et présidente du conseil de surveillance de Publicis depuis 1996. Elle est aussi la deuxième actionnaire du groupe, dont elle détient environ 10 % et figure au palmarès des 500 premières fortunes de France⁶⁷.

On peut dire qu'Elisabeth Badinter a les honneurs des masculinistes : elle est citée sur la page d'accueil du site des congrès Paroles d'hommes⁶⁸, et sur de nombreux autres sites masculinistes.

Il faut dire qu'elle met le paquet. Dès 1992, elle fustigeait « l'homme mou » dont le féminisme aurait accouché :

« les femmes nordiques en ont assez de l'homme mou. Même les femmes les plus sensibles à la douceur masculine ne veulent plus de ces hommes, ersatz de femmes traditionnelles. Les hommes, de leur côté, sont « las d'avoir à faire la vaisselle et le ménage pour avoir le droit de coucher avec leur femme »⁶⁹

⁶⁷ <http://www.boursier.com/vals/FR/FR0000130577-information-publicis.html> vu le 25 juin 2009.

⁶⁸ Voici la citation : « L'homme est le meilleur ami de la femme, à condition que l'un comme l'autre apprennent à se faire respecter. » Elisabeth Badinter.

⁶⁹ Elisabeth Badinter, *XY de l'identité masculine*, Odile Jacob, Paris, 1992, p.230.

Une contre-expertise

Le collectif Féministe Contre le Viol décrit une autre réalité dans un rapport publié en 1999 et intitulé *Agressions Sexuelles Incestueuses dans un Contexte de Séparation des Parents : Dénis de Justice ?* :

« Ces dernières années le Collectif Féministe Contre le Viol a constaté une hausse du nombre d'appels mentionnant des dysfonctionnements judiciaires concernant des agressions sexuelles sur mineurs dans un contexte de séparation parentale. En 1998, sur 1865 agressions sexuelles signalées au numéro vert, 639 étaient intra-familiales. L'enquête menée par le CFCV entre 1996 et 2000, **à partir de 190 situations d'agressions de mineurs dans un contexte de séparation parentale**, permet de dresser le constat suivant : 142 filles et 48 garçons, dont 31 bébés de moins de 3 ans, ont été agressés, après la séparation dans 57 cas, pendant les droits de visite dans 55 cas. Sur 151 agresseurs, 145 sont des hommes (dont 125 pères). Sur 190 situations, 130 plaintes pour viol/agression sexuelle ont été déposées : 1 a été disqualifiée, 17 enquêtes préliminaires et 10 instructions ont été menées, 57 ont été classées sans suite, 18 non-lieux ont été prononcés, 4 mis en examen ont été relaxés et **1 seul agresseur a été condamné**. En réponse, 30 plaintes ont été déposées par les mis en cause : 23 pour non-représentation d'enfants (qui ont abouti à 9 condamnations), 5 pour dénonciation calomnieuse, et 2 devant l'Ordre des Médecins pour attestation de complaisance. (Source : Collectif Féministe Contre le Viol, numéro vert Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95). »

2. LES RAMBOS MÉDIATIQUES

Comme nous l'avons vu précédemment, les discours masculinistes sont très répandus sur les chaînes de la télévision publique. On peut y voir à la fois un signe de la sympathie des milieux dirigeants pour le masculinisme, et un danger pour l'avenir : des années de propagande ne peuvent pas rester sans effets, effets que l'on mesure déjà avec les modifications rapides du droit concernant les divorces et la garde des enfants. Pour cette raison, il est important d'identifier ceux qui portent ces discours, les « missionnaires du masculinisme ».

Les trois zigotos qui vont suivre ne vous sont sûrement pas inconnus : difficile d'avoir regardé la télévision française ces dernières années en leur ayant échappé. Ils sont partout et expriment des idées réactionnaires (racisme, sexisme, homophobie...) alors qu'ils sont censés être maudits et anticonformistes²¹. Ces trois hommes-blancs-bourgeois-hétérosexuels-qui-souffrent-oulala-c'est-dur-on-est-dominés-sur-tous-les-fronts sont aussi les VRP du sexisme, ils propagent le masculinisme avec passion, sautant facilement d'une considération sur la « castration » des hommes à une légitimation de la violence masculine.

Alain Soral

Alain Soral est un essayiste journaliste et réalisateur franco-suisse né le 2 octobre 1958 à Aix-les-Bains. Il se présente comme un « intellectuel français dissident ». Militant du Parti communiste dans les années 1990, il devient membre du comité central du Front national en novembre 2007. Il préside depuis 2007 *Égalité et Réconciliation*, association « nationaliste de gauche » dont il est le fondateur. Il s'est présenté aux élections européennes de 2009 sur la « liste antisioniste » de Dieudonné²².

Cet imposteur, qui se dit sociologue sans avoir ni fait d'études de sociologie, ni suivi une méthode sociologique, ne se sert de ce titre que pour mieux faire apparaître comme scientifiques ses opinions masculinistes, mais pas seulement : racistes, homophobes... Voici un aperçu de sa rigueur scientifique :

21 Voir l'article Faysal Riad , « Les faux subversifs », <http://lmsi.net/spip.php?article445>

22 http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_soral

il signe clairement son abandon du profémisme de façade derrière lequel il avançait jusque-là.

Enfin, deux derniers éléments marquent clairement son ralliement ferme au masculinisme :

- il signe en 2007 la pétition lancée par Éric Verdier, *Manifeste citoyen pour les garçons, les hommes et les pères* ;
- le site masculiniste « la-cause-des-hommes »⁶⁶ salue le soutien de plus en plus franc de DWL à ses positions.

66 <http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?article71>

Toujours dans cette interview, il caricature la prise de conscience, par les hommes, de leur comportement patriarcal, en disant : « [La rupture] passe par une accession au fait qu'on puisse dire qu'on merde mais après il faut dépasser ça »⁶².

Autrement dit, un dominant décrète lui-même qu'il n'ira pas trop loin ou trop longtemps dans la remise en cause de sa domination. Ce qu'il réaffirme plus tard dans son livre, au chapitre « la culpabilité d'être un mec », en ajoutant que si les hommes se remettent « trop » profondément en question, cela entraîne des conséquences négatives pour leur santé. Ainsi, en pages 144-145 : « La culpabilité a souvent été un moment pionnier dans nos changements, un passage. Parfois, nous ne l'avons pas quittée. Logiquement, nous avons alors adhéré à la victimologie ambiante [...] Mais comment s'aimer, vivre, si on méprise tous les hommes ? Comment exister si nos discours, notre imaginaire consistent à nier toute une partie de nous-mêmes ? Certains d'entre nous en viennent au suicide. »

DWL fait ici référence aux critiques de plusieurs (pro-)féministes, dont Léo Thiers-Vidal, qui s'est donné la mort en 2007. L'interprétation est ici odieuse et malhonnête : en somme, son suicide aurait été causé par son « excès » d'exigences, qui aurait produit un « malaise » et une « culpabilité » ingérables. DWL instrumentalise le geste de Léo Thiers-Vidal pour disqualifier son discours et ses pratiques (son suicide prouve qu'il avait tort), et donc ses critiques envers DWL... Cette manipulation était déjà explicite sur son blog⁶³ où il avait écrit un billet concernant le décès de Léo Thiers-Vidal⁶⁴. En utilisant lui aussi la tactique du détournement de suicide, courante chez les masculinistes⁶⁵,

62 *Idem*.

63 <http://daniel.welzer-lang.over-blog.fr/article-13856384.html> vu le 23 décembre 2009.

64 Extraits : « Au-delà de l'émotion — lui qui depuis plusieurs années a déversé une haine bilieuse sur mon compte et mon travail de recherche — son suicide pose problème. (...) Est-ce que la « mise en oeuvre de l'épistémologie féministe matérialiste du standpoint » par des hommes, leur « handicap épistémologique » ne peuvent aboutir qu'à mettre fin à ses jours ? (...) Depuis de nombreuses années, nous essayons d'attirer l'attention des autorités et de l'opinion publique sur l'importance de la problématique suicidaire chez les personnes socialisées comme hommes, comme dominants. Invariablement, des gens, dont Léo, nous ont accusé d'être alors des affreux réactionnaires tentant de mettre en doute les questionnements féministes. Léo était un homme. Lui aussi a adopté ce geste viril et définitif. La secte des hommes-qui-refusent-de-vivre, ceux qui veulent donner des leçons aux autres hommes, ceux qui récusent les contradictions, paradoxes et dynamiques de l'évolution des rapports de genre, doivent faire leur examen de conscience. (...) Je me refuse à faire la promotion de théories qui renforcent les attitudes suicidaires des hommes. »

65 Voir brochure II/III, « Le suicide des hommes », p.16.

« Contrairement à l'homme dont le corps plus musculeux l'oriente naturellement vers l'action (la chasse et le travail manuel primitif), le corps de la femme, constitué (en moyenne) de deux fois moins de muscle pour trois fois plus de graisse (sein, fesses et ventre), est d'abord conçu pour attirer le mâle dans le but de le pousser à la procréation... »²³

Comme le dénoncent Fatiha Kaoues et Pierre Tévanian²⁴, Alain Soral ne voit dans la perspective de l'égalité entre les sexes que la vision cauchemardesque de l'uniformisation généralisée et de la transformation de l'homme « en hermaphrodite, en escargot ou en mollusque »²⁵. Face à cette sombre machination, l'écrivain s'insurge. Il se pose en courageux pourfendeur de la conspiration contre les hommes afin de soutenir la résistance de « l'honnête homme (contre) l'arrogance et la bêtise des élites en place » qui fomentent un « complot antidémocratique » en érigeant la femme au rang de « relais privilégié de [leur] pouvoir »²⁶.

L'auteur prétend justifier le viol en en imputant la responsabilité première à la victime : « En dehors de la pure pathologie et de la pure violence (avec un couteau, à six sur un parking), le danger et l'ambiguïté du viol tiennent d'abord à la spécificité du désir féminin. Désir qui a tendance à avancer masqué et à se mentir à lui-même »²⁷.

Eric Zemmour

Éric Zemmour, né le 31 août 1958 à Montreuil, est un écrivain et journaliste politique français, reporter au service politique du Figaro. Il se revendique de droite, opposé au néolibéralisme, et réactionnaire à ce qu'il nomme : « le vieux fond de sauce soixante-huitard »²⁸. Il intègre la rédaction du *Figaro* en 1996, a également été pigiste pour *Marianne* en 1997, et *Valeurs actuelles* en 1999²⁹.

23 Alain Soral, *La sociologie du dragueur*, Editions Blanche 2000, p.155.

24 Citation libre d'un article en deux parties sur Alain Soral : Fatiha Kaoues, Pierre Tévanian, « Les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis, Réflexions sur le cas Alain Soral » <http://lmsi.net/spip.php?article330> et <http://lmsi.net/spip.php?article329>, vu le 15 juin 2009.

25 Alain Soral, *Jusqu'où va-t-on descendre ?*, p. 100.

26 Alain Soral, *Misère du Désir*, Editions Blanche, 2004.

27 Alain Soral, *La sociologie du dragueur*, déjà cité.

28 « Entretien avec Eric Zemmour », dans *Le Parisien*, 5 mai 2007.

29 Citation libre de http://fr.wikipedia.org/wiki/Eric_Zemmour

Il a notamment publié en 2006 *Le Premier sexe*, essai sur ce qu'il juge être une féminisation de la société. Il y expose la soi-disant castration actuelle des hommes :

« Le féminisme porte en lui comme tous les mots en « -isme », un totalitarisme. Les femmes ont revendiqué la liberté sexuelle comme les hommes, mais elles en sont revenues. Elles s'accrochent à leurs rêves romantiques et ne supportent pas la moindre infidélité. Comme elles n'ont pas réussi à se transformer en hommes, il faut donc transformer les hommes en femmes. »³⁰

Il estime, comme Alain Soral, que l'homme est par nature un prédateur sexuel usant de violence :

« Le poil est une trace, un marqueur, un symbole. De notre passé d'homme des cavernes, de notre bestialité, de notre virilité. De la différence des sexes. Il nous rappelle que la virilité va de pair avec la violence, que l'homme est un prédateur sexuel, un conquérant. »³¹

Enfin, Il considère l'« idéologie gay » comme l'un des principaux intermédiaires utilisés pour inviter « l'homme à devenir une femme comme les autres », à adopter des comportements de femmes³².



30 Laure Joanin, « Interview d'Éric Zemmour » sur <http://www.actualitedulivre.com/interview.php?sur=Eric%20Zemmour> 2006.

31 *Le Premier sexe*, pp. 32 et 33.

32 Interview d'Éric Zemmour par Nicky Depasse sur la radio Nostalgie Belgique, le 17 juin 2007.

- la transformation des rapports femmes-hommes passe *impérativement* (donc en premier lieu) par la transformation des rapports entre dominants (p. 109) ;
- il appelle à étudier les hommes et à les intégrer dans les équipes de recherches féministes, et dénonce l'« absence » d'études sur les hommes dans les enquêtes féministes, qui serait due à un « enfermement » de ces chercheuses dans le féminisme matérialiste (pp.112-113).

Si on compare une interview parue en 1998⁵⁸ et son dernier livre publié en 2009⁵⁹, on voit bien que les positions masculinistes qu'il défend ouvertement aujourd'hui étaient déjà présentes, mais exprimées dans des supports moins diffusés.

Dans ce livre, il pourfend le « moralisme » et la « victimologie », genre d'ennemi flou bien pratique qui laisse à penser que les dominées... domineraient la société. Un exemple, en page 17 : « Le moralisme a remplacé l'analyse par une représentation qui nous fait penser que ceux qui ont hérité du pouvoir sont des mauvais, des « salops ». Et que les victimes, pauvres créatures innocentes, seraient bonnes par nature, et surtout qu'elles auraient toujours raison. »

Discours masculiniste ? Certainement, mais pas nouveau. En 1998, il montait déjà au créneau contre les discours plus radicaux que les siens, pour défendre « le masculin » et déformer au passage les propos du Collectif masculin contre le sexisme⁶⁰ :

« Cela ne sert à rien d'avoir des groupes d'auto-pénitents qui nous sortent sans arrêt « tout ce que je fais, c'est mal parce que je suis un homme ». On a une tendance comme celle-là qui est le Collectif masculin contre le sexisme au Québec, qui se dit d'ailleurs proféministe, qui dit « de toute façon les hommes ce sont tous des oppresseurs et des violents et des batteurs de femmes, parlons des femmes ». (...) il faut changer et dire que dans le masculin, dans les valeurs masculines, il y a des choses positives (...) Il n'y a pas les bonnes et les salauds, c'est une vision du monde que je trouve, pour le moins, un peu réduite. »⁶¹

58 Daniel Welzer-Lang, « Déconstruction du masculin / entretiens pour Courant alternatif », Courant alternatif, n° 77, Reims, 1998. Paru aussi sous le format brochure : *Interview de D. Welzer-Lang & présentation du réseau Européen d'Hommes Proféministes*. Courant alternatif, 1998. Xpression Direkt, 2003. [16p A5], pour la commander écrire à hobolo@arobase.no-log.org.

59 Daniel Welzer-Lang, *Nous, les mecs. Essai sur le trouble actuel des hommes*, Payot, 2009.

60 <http://www.antipatriarcat.org/cmcs>

61 *Interview de D. Welzer-Lang & présentation du réseau Européen d'Hommes Proféministes*, Courant alternatif, 1998. Xpression Direkt, 2003, p.11.

Ce texte désigne nommément DWL comme auteur de harcèlement sexuel sur des étudiantes, de mise en danger d'étudiantes lors d'enquêtes de terrain particulièrement anxiogènes et risquées pour elles (échangisme, naturisme et voyeurisme). Il porte également plainte contre l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au travail (AVFT) pour la diffusion d'une lettre ouverte au Président de l'UTM qui dénonçait ses pratiques de harcèlement sexuel. Finalement, la plainte contre les responsables de l'ANEF a été déclarée nulle, et les militant-e-s de l'AVFT ont été relaxées⁵⁵.

Dans ses écrits, Daniel Welzer-Lang développe une pensée qui s'éloigne des théories féministes matérialistes, théories qu'il présente comme étant à la base de sa réflexion, qu'il continue de citer comme référence. La rupture avec ces analyses apparaît clairement quand il décrit le patriarcat comme un système extérieur aux individus hommes, insiste sur les coûts de la domination pour les dominants, et sur leurs hiérarchies internes. Il se centre uniquement sur les hommes, sur leurs besoins et leurs « difficultés » à être des hommes. Cette diversion lui permet alors de présenter les hommes comme un groupe « culturel », et non pas comme une classe dont les membres ont en commun d'avoir des pratiques oppressantes pour les femmes.

Au fil de ses publications, il est possible de lire des affirmations qui rompent avec le féminisme matérialiste, ainsi que des propos et revendications masculinistes ⁵⁶ :

- les groupes de sexe ne sont pas homogènes, donc il n'y a pas de classe de sexe (pp. 110-111) ;
- DWL déforme la critique de la naturalité des rapports femmes-hommes⁵⁷ pour dire qu'il n'y a *que* des rapports statistiques entre sexe et genre... ; ce qui signifie qu'il appartient au mythe de la violence masculine domestique d'affirmer que se sont, la plupart du temps, les hommes qui sont violents. (p. 62) ;
- l'apprentissage de la masculinité se réalise par des souffrances, des abandons, qui produisent l'« aliénation masculine » et la « prison de genre » ; il est nécessaire pour DWL d'« accéder à un nouvel état d'homme », libéré de la « virilité obligatoire » (pp. 53 et 94) ;

⁵⁵ Lire le compte-rendu de l'audience et du jugement à cette adresse :

http://www.anef.org/fiche_actu.php?id=86

⁵⁶ Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2007.

⁵⁷ En somme, il n'y a pas de « nature » ou d'« essence » masculine ou féminine.

Michel Houellebecq

Michel Houellebecq est un écrivain français né en 1956 qui a une réputation de « provocateur ». Son premier roman, *Extension du domaine de la lutte*, publié en 1994, a connu un succès public. *Les Particules élémentaires*, son roman suivant, provoque un tapage médiatique, dû en partie à l'« exclusion » de son auteur de la Revue Perpendiculaire à laquelle il appartenait, pour incompatibilité d'idées. En 2008, l'auteur publie *Ennemis Publics*, une série d'entretiens avec Bernard-Henri Lévy. Les deux écrivains s'y décrivent comme des personnalités « maudites » et iconoclastes, ce qui est plutôt comique pour des célébrités bien intégrées au système médiatique qui expriment les idées dominantes³³.

L'auteur se sert de la caution artistique pour faire dire aux personnages de ses livres des propos réactionnaires et antiféministes. Il se complaît dans la description de « femmes libérées de quarante ans au bord de la décrépitude, condamnées à la honte, à la masturbation et à la souffrance »³⁴.

La « misère sexuelle », que l'auteur dénonce à longueur de pages, est attribuée au féminisme. *Extension du domaine de la lutte* s'ouvre sur un strip-tease, avec « une [fille] qui a commencé à se déshabiller » ; or, « c'est une fille qui ne couche avec personne ». En même temps, « deux boudins » approuvent la minijupe d'une « fille du service » : « elle avait bien le droit de s'habiller comme elle voulait », « ça n'avait rien à voir avec le désir de séduire les mecs ». Pour le narrateur, ce sont là « les ultimes résidus, consternants, de la chute du féminisme. » (EDL, 5-6) Les femmes font écho à cette dénonciation : « J'ai jamais pu encadrer les féministes », explique Christiane à son amant dans *Les particules élémentaires* : « [Elles] n'arrêtaient pas de parler de vaisselle et de partage des tâches [...] elles réussissaient à transformer les mecs de leur entourage en névrosés impuissants et grincheux. À partir de ce moment [...] elles commençaient à éprouver la nostalgie de la virilité. Au bout du compte elles plaquaient leurs mecs pour se faire sauter par des machos latins à la con [...], puis elles se faisaient faire un gosse et se mettaient à préparer des confitures maison avec les fiches cuisine Marie-Claire. » (PÉ, 182-183)³⁵

³³ Citation libre de http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Houellebecq

³⁴ Marie Redonnet, « La barbarie postmoderne, À propos d'un roman de Michel Houellebecq : Les particules élémentaires » <http://lmsi.net/spip.php?article52> vu le 10 juin 2009.

³⁵ Citation libre de l'article d'Eric Fassin, *Houellebecq "sociologue"*, <http://lmsi.net/spip.php?article348> vu le 10 juin 2009.

3. LE MASCULINISME DANS LES SCIENCES HUMAINES

L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) et ses critiques

« L'enquête ENVEFF a été réalisée en France métropolitaine en 2000. Avant cette date, il n'y avait jamais eu d'enquête nationale sur ce thème. [...] Réalisée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'Université (Paris 1, Lyon 2), du CNRS, de l'Ined et de l'Inserm, l'enquête Enveff dresse pour l'ensemble des femmes, un panorama des divers types d'atteintes et de violences interpersonnelles (verbales, psychologiques, physiques et sexuelles) qu'elles ont pu subir dans leurs cadres de vie (espaces publics, travail, couple et famille). L'enquête a été effectuée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans. La méthode téléphonique crée les conditions d'une bonne relation enquêteur/enquêté sur un sujet sensible. Le questionnaire durait en moyenne 45 minutes. Afin de favoriser des réponses aussi ouvertes et sincères que possible, les mots " violence " ou " agression " n'étaient pas utilisés dans les questions ; dans chaque cadre de vie, de manière progressive des " faits " précis étaient évoqués. »³⁶

C'est ainsi la première enquête d'envergure qui permette de chiffrer les violences faites aux femmes de façon plus large que les seules statistiques de la police et de la gendarmerie.

Cette enquête a été critiquée par Marcela Iacub, juriste, et Hervé le Bras, démographe, dans un article intitulé « Homo mulieri lupus ? »³⁷. Reprenons déjà l'observation des Chiennes de garde à propos d'Hervé Le Bras, qui « a fait l'objet de poursuites pour harcèlement sexuel et a été acquitté, il n'est pas question ici de remettre en cause le verdict. En revanche, lorsque paraît l'article en question, la procédure est toujours en cours et aucun verdict n'avait été rendu. De ce fait, Hervé Le Bras signe là un texte qui alimente sa défense quant aux faits qui lui sont reprochés. Si ce n'est pas de la partialité, qu'est-ce donc ? »³⁸.

36 <http://idup.univ-paris1.fr/pdf/questionnaireenveff.pdf>, vu le 7 juillet 2009.

37 Marcela Iacub, Hervé Le Bras, « Homo mulieri lupus ? », *Les temps modernes*, n° 623, février 2003, vu le 7 juillet 2009 sur http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?article203&var_recherche=iacub

38 Bureau des chiennes de garde, « Violences faites aux femmes : halte aux manipulations » http://www.chiennesdegarde.com/article.php3?id_article=416 vu le 8 juillet 2009.

Eric Verdier résume ainsi sa démarche : « Apprendre à se parler entre hommes à propos de la paternité, de la sexualité, la place de l'homme au sein de la famille ou de la Société et l'appréhender – pour une fois – comme une *victime de discriminations* [souligné par nos soins] plutôt qu'en coupable... »⁵³. Il a participé au film *Des hommes en vrai*. Il y déclare notamment que pour lui, « c'est ça l'avancée du féminisme : pouvoir être à la fois une s... et une bonne mère ».

Daniel Welzer-Lang

Daniel Welzer-Lang (DWL) est un sociologue spécialisé dans l'étude des hommes et du masculin. Après avoir été membre de l'équipe de recherche sur les rapports sociaux de sexe, SIMONE-SAGESSE, à l'Université Toulouse-Le Mirail (UTM), il en a démissionné suite à de nombreux témoignages d'étudiantes sous sa direction, faisant état de pressions de l'ordre du harcèlement sexuel et moral. Il a ensuite intégré le Centre d'études des rationalités et des savoirs (Cers-CNRS), toujours à l'UTM.

Le parcours de DWL représente bien le double-jeu politique typique d'hommes influents soit-disant « amis » des féministes. Cherchant à développer un courant proféministe, refusant de rendre des comptes aux féministes, il a tenu des propos de plus en plus ambigus vis-à-vis du mouvement qu'il était censé soutenir.

Le fait de s'être présenté à un poste de professeur de sociologie fléché « Rapports sociaux de sexe – Travail, genre et société » à l'UTM, et de l'obtenir contre d'autres chercheuses féministes en dit également beaucoup sur son « proféminisme ». Fin 2006, il porte plainte pour diffamation contre l'Association Nationale des Études Féministes (ANEF) à propos d'un texte intitulé « Chantage et abus de pouvoir à l'université »⁵⁴.

53 <http://www.altersexualite.com/spip.php?article510> vu le 19 juin 2009.

54 Ce texte est disponible sur le site de l'ANEF : http://www.anef.org/fiche_actu.php?id=74
Extrait : « Dans le milieu des études féministes, la dénonciation collective de la promotion de Daniel Welzer- Lang en raison de "désaccords déontologiques" a pu apparaître comme un euphémisme puisque plusieurs témoignages, écrits et oraux, font état de situations de harcèlement sexuel, de harcèlement moral, d'abus d'autorité et d'atteinte à la dignité des personnes de la part de cet enseignant-chercheur sur des étudiant-e-s et des salarié-e-s sur des contrats de recherche menés sous sa direction, tant à l'université que dans le cadre de l'association "Les Traboules". »

En somme, Gérard Neyrand évacue totalement la responsabilité des pères dans leur non-implication dans la prise en charge des enfants lors des séparations conjugales (victimes des décisions des mères et de la justice...). Pourtant, les constats du délaissement de leurs enfants suite à une séparation, du non-paiement des pensions alimentaires, ont largement été faits. Mais non, ce sont les mères qui ont vu leur pouvoir renforcé dans la sphère domestique...

Par ailleurs, il considère le SAP comme réel, ce qui a poussé récemment l'association ACALPA à l'interroger à ce sujet⁴⁹. Au vu de ce qu'il publie, est-il étonnant de le voir partager une même « Table ronde sur les mutations des modèles familiaux » avec Aldo Naouri, pédiatre, défenseur de l'ordre hétérosexuel⁵⁰, et Marcella Iacub⁵¹?

Eric Verdier

Eric Verdier est psychologue, chercheur à la Ligue française pour la santé mentale. Il a publié plusieurs ouvrages dénonçant l'homophobie. Son positionnement politique est un mélange de revendications LGBT, liées notamment à la prévention du suicide des jeunes gays et lesbiennes, et de clichés masculinistes (suicide des pères séparés) comme en témoigne son *Manifeste citoyen pour les garçons, les hommes et les pères*⁵², diffusé pendant les élections présidentielles et législatives de 2007.

Son *Manifeste* se termine sur cet appel aux politiques: « Nous vous demandons de vous engager à rajouter dans notre code civil que le magistrat, s'il rejette la résidence alternée, doit confier la résidence principale de l'enfant à celui des deux parents qui demande la résidence alternée et la rend possible et non à celui qui la refuse ou la rend impossible (Article 373-2-9). » Ce qui revient à lier les mains d'une mère, ou d'un père qui refuserait de partager la garde avec unE conjointE violentE ou abusif/ve envers l'enfant.

49 http://acalpa.org/pdf/invite_gerard_neyrand.pdf

50 Il a notamment écrit *Adultères* (2006), *Une place pour le père* (1999) et *Les filles et leurs mères* (1998). Il y déploie une vision biologisante de la maternité, parle allègrement du pouvoir des mères...

51 Mission d'information sur la famille et les droits des enfants, Assemblée Nationale, 13 avril 2005.

52 <http://www.altersexualite.com/spip.php?article74> vu le 19 juin 2009. Dans le même genre il y a aussi sa « Lettre aux députés » : <http://pariteparentale.over-blog.org/article-1545741.html>

Quant à Marcela Iacub, son appui au masculinisme est répété et flagrant :

- Soutien du mythe des fausses allégations, soutien du Syndrome d'Aliénation Parentale³⁹.
- Propagation de l'idée que les crimes sexuels sont sur-criminalisés par rapport aux autres crimes. Or, les peines sont en moyenne 60% plus longues pour les meurtres que pour les crimes sexuels⁴⁰, et leur sous-déclaration comme leur sous-condamnation (17% seulement de ces plaintes aboutissent à une condamnation aux assises⁴¹) en font un des crimes les moins réprimés.
- Antiféminisme : elle a faussement accusé les Chiennes de garde de harcèlement téléphonique⁴² à son encontre. Accuse, comme le fait Elisabeth Badinter, le féminisme dans sa globalité d'être victimiste : il enfermerait les femmes dans un rôle de victimes, notamment en faisant des enquêtes comme l'Enveff.

Les deux auteurEs critiquent l'enquête Enveff en l'accusant notamment d'imposition d'un scénario et d'amalgames.

Dans le questionnaire de l'enquête, la progression des questions est construite de sorte à mettre en confiance les femmes qui y répondent : du plus anodin au plus difficile à exprimer, des violences les plus « banales » aux violences les plus rares. Ces précautions ont permis l'expression plus complète que d'ordinaire des femmes ayant répondu, identifiant les violences de manière particulièrement précises, c'est justement ce qui a irrité les « critiques ». Sous leur plume, ces choix de méthode deviennent l'imposition d'un scénario, suggérant qu'une violence entraîne automatiquement une autre, et laissant à penser que le conjoint qui fait une remarque blessante est un meurtrier en puissance.

L'indice des violences a été construit en définissant la violence de manière plus large que la seule violence physique, tenant compte des travaux les plus avancés dans le domaine qui montrent que la violence conjugale repose sur une continuité et une diversité de pratiques qui ne sont pas toutes ordinairement identifiées comme violentes : insultes, chantage affectif, pressions

39 Marcela Iacub et Patrice Maniglier, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, éditions Bréal, 2005, p. 139.

40 Voir les chiffres de l'annuaire de la justice à ce propos : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_annuairestat2006.pdf

41 Le bureau des chiennes de garde, « Violences faites aux femmes : halte aux manipulations », déjà cité.

42 Le bureau des chiennes de garde, « Marcela Iacub contre les somnambules », http://www.chiennesdegarde.com/article.php3?id_article=361%0D vu le 7 juillet 2009.

psychologiques, harcèlement moral⁴³... Chaque acte violent apparaît séparément dans l'enquête. Ainsi, l'indice de violence conjugale, qui mesure la proportion de femmes ayant été victime de façon répétée d'au moins une des violences citées ci-dessus, est construit en pleine transparence, il n'y a pas d'amalgame entre la pluralité des actes composant la violence conjugale.

Que des critiques aussi virulentes s'élèvent quand une première enquête globale de ce genre se met en place, en visant justement à éclairer le « continent tabou » des violences faites aux femmes, c'est très révélateur des enjeux de pouvoir autour de la dénonciation de ces violences. Pour beaucoup de scientifiques et de politiques, le refus de voir cette réalité en face, la sous-estimation de ces violences conduisent à une véritable levée de boucliers face aux enquêtes comme l'Enveff.

Gérard Neyrand

Professeur de sociologie à l'Université de Toulouse 3 – Paul Sabatier, directeur et responsable de recherche au CIMERSS (Centre Interdisciplinaire Méditerranéen d'études et de Recherche en Sciences Sociales), Gérard Neyrand étudie ce qu'il appelle « l'ordre familial », « les relations privées et leurs diverses formes de régulation »⁴⁴. Ses champs d'investigation sont les suivants : « sociologie de la petite enfance et de la jeunesse, du couple et de la parentalité, et plus globalement des mutations familiales, ainsi que leur rapport aux politiques sociales ».

Il a rédigé quelques articles et un ouvrage sur la « place du père » et la résidence alternée dont les titres indiquent clairement son parti-pris : *Les mésaventures du père* (article⁴⁵, 2002), *L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée* (ouvrage, 2004), « La résidence alternée, une expérience généralement bien vécue » (article⁴⁶, 2004), « La

43 Catégories composant le tableau *Proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon la situation de couple au moment de l'enquête (en %)*, Maryse Jaspard et l'équipe Enveff, « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », Numéro 364 de la revue *Population & sociétés*, Janvier 2001, p.3. Source : http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/138 vu le 7 juillet 2009.

44 Citations tirées de son site <http://www.gerardneyrand.fr>

45 Paru dans *Familles. Permanence et métamorphoses*, sous la direction de Jean-François Dortier, Auxerre, Sciences Humaines éditions, 2002 pp. 135-141.

46 Paru dans *Divorce et séparation*, n°1. 2004.

résidence alternée, réponse à la reconfiguration de l'ordre familial. Les enjeux d'un débat. » (article⁴⁷, 2005). Ce n'est donc pas par hasard s'il est cité par des associations de pères séparés.

Dans *Les mésaventures du père*, il écrit notamment :

« Le rôle paternel, désinvesti de sa position de contrôle et d'autorité, voit s'ouvrir le champ du possible [à partir des années 1970]. (...) Paradoxalement, c'est aussi l'époque où un grand nombre d'enfants *sont privés* [souligné par nous] de toute relation suivie à leur père à la suite d'une séparation de leurs parents. Cette situation, qui concerne pratiquement un enfant sur deux après la séparation, apparaît comme l'indice de la *fragilisation extrême de la position paternelle* [souligné par nous]. Elle se révèle aussi bien dans l'intériorisation acceptée de la bipartition des rôles parentaux, qui veut que ce soit la mère qui ait la « garde » de l'enfant, que dans la revendication inaboutie à la coparentalité que portent les pères nouveaux regroupés en associations. »

Et dans la conclusion de ce texte, il écrit : « [En] entérinant la position dominante de la mère dans la relation à l'enfant, la justice a renforcé la secondarisation de la position du père. »⁴⁸



47 Paru dans *Recherches familiales*, n°2, 2005, pp. 83-99.

48 http://www.acalpa.org/pdf/les_mesaventures_du_pere.pdf